

Zeitschrift:	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
Herausgeber:	Eidgenössischer Orchesterverband
Band:	27 (1966)
Heft:	7-8
Rubrik:	Procès-verbal de la 46e assemblée des délégués de la SFO du 1er mai 1966 à Bulle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zug, Juli-August 1966 / Zoug, juillet-août 1966
No. 7—8 / 27. Jahrgang / XXVIIe année



Sinfonia

*Schweizerische Monatszeitschrift für Orchester- und Hausmusik
Offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverbandes*

*Revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre
Organe officiel de la Société Fédérale des Orchestres*

Erscheint ein- bis zweimonatlich / Paraît tous les un ou deux mois

Redaktion: Dr. Ed. M. Fallet-Castelberg, Johanniterstraße 15, 3047 Bremgarten bei Bern

Procès-verbal de la 46e assemblée des délégués de la SFO du 1er mai 1966 à Bulle

ORDRE DU JOUR

1. Salutations
2. Election des scrutateurs et établissement de la liste des présences
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 4 avril 1965 à Lenzbourg
4. Rapport annuel pour 1965
5. Rapport du bibliothécaire central pour 1965
6. Comptes 1965 et rapport de révision
7. Budget 1966
8. Election de la commission de vérification des comptes
9. Propositions du comité central (programme de travail)
10. Propositions des sections
11. Changement des statuts, justifié par le contrat avec la SUISA
12. Fixation de la cotisation annuelle pour 1966
13. Fixation du lieu de l'assemblée des délégués de 1967, ainsi que de celui de l'assemblée jubilaire de 1968
14. Divers
15. Proclamation des vétérans de la SFO

1. Salutations. Le président central Aus der Au ouvre l'assemblée des délégués de 1966 à Bulle en langue française. Il salue tout spécialement la présence de M. le président d'honneur Botteron, de MM. les membres d'honneur Ernst Mathys, Joseph Kündig et Benjamin Liengme, ainsi que de toutes les dames et des messieurs, qui seront nommés aujourd'hui membres vétérans. Les membres d'honneur Louis Zihlmann et Carlo Olivetti se sont excusés de ne pouvoir prendre part à cette assemblée des délégués. Il salue cordialement les délégués présents; 53 sections sont représentées.

Le président central remercie la section de Bulle de la parfaite organisation de ces journées, spécialement de leur beau concert du samedi soir et de la messe donnée à l'Eglise Saint-Pierre-aux-Liens. Il exprime également sa reconnaissance au Choeur mixte de Bulle de sa magnifique prestation du samedi soir.

La circulaire de l'été 1965 fit ressortir les problèmes qui se posent à de nombreuses sections en ce qui concerne le recrutement. Par contre, trois sections fêtent cette année leur jubilé: ainsi Einsiedeln fête son 100e anniversaire, l'Orchestre du Foyer, Moutier son 50e anniversaire et Ruswil a accompli à fin 1965 sa 50e année d'existence.

Peu avant l'assemblée des délégués, deux sections ont demandé leur admission au sein de la SFO: Orchesterverein de Burgdorf et «Les Jeunesses musicales» de Berne; leur demande a été agréée au cours de la réunion du comité central de samedi.

Les délégués se recueillent quelques instants pour honorer la mémoire de nos morts. Nous regrettons vivement le départ de notre membre d'honneur Gottfried Huber, de l'ancien caissier central Alois Löhrer et de plusieurs membres de sections, qui, tout au long de leur carrière ont montré beaucoup d'intérêt à la musique au sein de leur section et ont rendu de grands services à cette cause.

2. Election des scrutateurs et établissement de la liste des présences.

MM. Bosshard, Flawil, et Bosshard, Winterthour, sont nommés scrutateurs.

Liste des présence: Comité central: 6; commission de musique: 2 (M. Ernst Hess a été dans l'obligation de rejoindre Zurich à cause du chant de mai et s'est excusé); membres d'honneur: 3; délégués: 88; autres participants: 4. Les autres participants et probablement quelques délégués se sont laissés séduire par la course surprise qu'organisait la section de Bulle pour ceux qui ne participaient à l'assemblée.

Sections présentes: 53, excusées: 36. Les sections suivantes ne se sont pas excusées: Aarau, Amriswil, Arbon, Arth a/See, Bellinzona, Bern: Orchester des Berner Männerchors, Bern: Orchestre de chambre romand, Bern: Orchester der musik-pädagogischen Vereinigung, Beromünster: Collegium musicum, Bremgarten AG, Buchs AG, Dornach, Einsiedeln, Glattbrugg-Kloten, Gossau SG, Köniz, Lausanne: Orchestre symphonique Lausannois, Lützelflüh, Lyss, Malters, Meilen, Menzingen, Nyon, Porrentruy, Le Sentier, Sins, Schlieren, Thalwil: Kammerorchester, Thalwil: Orchesterverein, Thun, Thusis, Triengen, Vallorbe, Wattwil, Yverdon, Zofingen.

3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 4 avril 1965 à Lenzbourg. Le procès-verbal est admis.

4. Rapport annuel pour 1965. Par acclamations, ce rapport est admis.

5. Rapport du bibliothécaire central pour 1965. Ce rapport a été publié dans la «Sinfonia» 1/2 1966 et est admis.

Le président central ajoute que, vue l'obligation de remplacer de nombreuses œuvres, aucune nouvelle acquisition ne pourra être effectuée cette année. En outre, les moyens financiers à disposition ne permettent pas le remplacement de nombreuses œuvres. Le comité central communiquera aux sections au moyen d'une circulaire de quelle manière il pense acquérir d'autres possibilités financières; dans tous les cas, nous n'aurons pas recours à la caisse de l'Etat, et les ressources nécessaires devront être trouvées par nos propres forces. Le bibliothécaire central met dès aujourd'hui une somme de 100 francs à disposition.

Pour la première fois, le président de la commission de musique a publié dans la «Sinfonia» un rapport d'activité, qui permet aux différentes sections de connaître le travail et les problèmes de cet organe. Le président central remercie le Dr. Fallet de son travail.

6. Comptes annuels 1965 et rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes annuels ont été publiés dans la «Sinfonia» 3/4 1966.

M. Benjamin Liengme, membre d'honneur, est préoccupé par le fait qu'aucune facture concernant l'assurance contre l'incendie ne figure dans les comptes; en outre, aucune recette n'est enregistrée pour la vente des insignes de vétérans. Il demande également pourquoi le bibliothécaire central ne dispose pas de moyens financiers pour expédier la musique franco domicile aux sections. Le caissier central renseigne l'assemblée qu'il n'a reçu aucune facture de l'assurance contre l'incendie et qu'il se mettra en contact avec l'instance responsable. Il précise que c'est par erreur que les insignes de vétérans n'ont pas été facturées aux sections intéressées et que cette erreur sera prise en considération lors de l'établissement des factures pour 1966. Le bibliothécaire central donne également les renseignements nécessaires.

Puis l'assemblée accepte les comptes 1965 et, sur proposition de la commission de vérification des comptes, donne décharge au caissier central et au comité central.

7. Budget pour 1966. Le budget est accepté.

8. Election des sections vérificatrices des comptes. Conformément au roulement, Balsthal tombe. Le Berner Musikkollegium reste en fonction encore pour une année. Delémont est proposé et nommé à l'unanimité comme nouvelle section vérificatrice des comptes.

9. Propositions du comité central (programme de travail). Le président oriente l'assemblée sur le succès obtenu par l'organisation d'un cours concernant les anches des «bois» le 19 mars 1966.

Il espère que le cours prévu pour les aides-directeur puisse être réalisé. Toutefois l'organisation d'un tel cours, réparti sur 6 séances de 6 heures, entraîne une dépense d'environ 180 francs plus les frais de transport et de subsistance. Au cours de l'été, le comité central orientera les sections et leur demandera, sur la base d'une récapitulation des dépenses, de se prononcer.

Malheureusement trois sections ont été dans l'obligation, par manque d'instrumentistes, de présenter leur démission. Ce sont les sections de Vallorbe, de Muttenz et de Tavannes et environs. Le président central prie les comités de sections de s'adresser au comité central avant le prendre une telle décision, étant donné qu'il peut, en collaboration avec la commission de musique, éventuellement les aider à trouver une autre solution.

10. Propositions des sections. L'Orchestergesellschaft Winterthour propose l'organisation d'un service de prêt de matériel d'orchestre entre les sections.

Cette proposition n'est pas tout à fait nouvelle et avait déjà été présentée il y a quelques années, mais sans résultat, du fait que plusieurs sections refusèrent de mettre leur matériel à disposition tandis que d'autres se seraient pliées à cette organisation, mais contre une indemnité. En outre, la crainte de recevoir en retour du matériel incomplet et dans un état de propreté douteuse n'a pas permis la réalisation d'un tel service.

Plusieurs délégués soutiennent la proposition de Winterthour.

Lors de son assemblée de samedi, le comité central a transmis cette proposition pour étude à la commission de musique. Cette proposition a été discutée avec le président de cette commission, ses collègues et le comité central. La commission de musique tâchera au cours de sa séance du 30 septembre 1966 de trouver une solution pratique et orientera ensuite les sections.

11. Changement des statuts, justifié par le contrat avec la SUISA. L'assemblée des délégués accepte à l'unanimité les complément et changement suivants:

Nouveau: Art. 10 i:

Depuis le 1er janvier 1966, la SFO se trouve en état contractuel avec la SUISA en ce qui concerne la perception des droits d'auteurs. Les sections ne concluront partant plus de contrats directement avec la SUISA, mais se soumettront aux prescriptions en vigueur. La SFO décompte les montants en cause directement avec les sections.

Changement: Article 10 h: Le mot «caissier central» est remplacé par «rédacteur de Sinfonia».

12. Fixation de la cotisation annuelle pour 1966. Avec l'acceptation du budget, la cotisation annuelle ne subit pas de changement.

13. Désignation du lieu de l'assemblée des délégués de 1967, ainsi que de celui de l'assemblée jubilaire des délégués de 1968. La section de Brunnen avait déjà exprimé à Lenzbourg le désir d'organiser l'assemblée des délégués de 1967. Aucune autre proposition n'étant enregistrée, la section de Brunnen est désignée. M. Bösch de Brunnen remercie l'assemblée de la confiance qu'elle témoigne à sa section et certifie que tout sera fait pour le mieux. Il propose les dates des 6 et 7 mai 1967.

La SFO fêtera en 1968 sa 50e année d'existence. Elle a été fondée en 1918 dans des conditions assez difficiles. Malheureusement, aucune section de Zurich n'a voulu se charger de l'organisation de ces journées. Par contre, le Berner Musikkollegium, section fondatrice, s'est déclaré prêt à recevoir les délégués en 1968. En langue française, M. Frei, président du Berner Musikkollegium, remercie les délégués et promet que tout sera mis en oeuvre pour assurer le succès de cette assemblée jubilaire.

Le président central remercie M. Frei de bien vouloir se charger de l'organisation de la fête de 1968 et espère que les délégués et si possible les accompagnants se rendront très nombreux à cette manifestation de l'amitié entre les orchestres.

14. Divers. Depuis 1946, le Dr. Ed.-M. Fallet fait partie de la commission de musique, dont il est le président depuis quelques années. Il assure également depuis tantôt trois ans la rédaction de «Sinfonia». Durant les 20 années que le Dr. Fallet est attaché à la SFO, il s'est penché avec beaucoup d'intérêt sur nos aspirations et nos problèmes. Aussi le comité central a-t-il décidé d'honorer son activité en le nommant membre d'honneur. Ce n'est pas seulement à titre de reconnaissance de son activité fructueuse que nous voulons l'honorer, mais aussi pour le remercier de mettre encore à l'avenir sa compétence et son travail au service de la SFO. Les délégués acclament le Dr. Fallet comme membre d'honneur et ce dernier remercie avec beaucoup de gentillesse les délégués de sa nomination et de la petite attention qui l'accompagne.

15. Proclamation des vétérans de la Société fédérale des orchestres. Après l'assemblée des délégués, les dames et les messieurs suivants sont proclamés vétérans d'honneur et vétérans dans le foyer de l'Hôtel-de-Ville de Bulle:

Vétérans d'honneur

1. Zahner Arnold	OV Kaltbrunn	50 ans
2. Huber Fritz	Orchestre du Foyer, Moutier	50 ans
3. Petermann Walter	Orchestre du Foyer, Moutier	50 ans
4. Flury Richard	Stadtchester Solothurn	50 ans
5. Willi Franz	OV Ruswil	50 ans

Vétérans

1. Meyer Walter	OV Balsthal	35 ans
2. Frau Lüthy Martha	Basler Orchesterverein	41 ans
3. Tschanz Arnold	Berner Konzert- u. Unterhaltungsorchester	39 ans
4. Guenin Robert	Stadtchester Chur	25 art. 2
5. Bossart Erwin	OV Flawil	36 ans
6. Schaller Paul	OV Gerlafingen	37 ans
7. Hager August	OV Kaltbrunn	36 ans
8. Fleury Josef	OV Kriens	35 ans
9. Schürch Alois	Orchester des Kaufm. Vereins Luzern	38 ans
10. Ernst Robert	Orchestre du Foyer, Moutier	35 ans
11. Jaquet Félix	Orchestre du Foyer, Moutier	35 ans
12. Schneeberger Charles	Orchestre du Foyer, Moutier	35 ans
13. Moser Paul	OV Münsingen	35 art. 6
14. Müller Roman	OV Ruswil	33 art. 2
15. Moser Ernst	OV Ruswil	30 art. 2
16. Emmenegger Roman	OV Schüpfheim	35 art. 1 art. 2
17. Gamper Walter	OV Uzwil	35 ans
18. Peyer Franz	OV Willisau	37 ans
19. Bosshard Max	Orchestergesellschaft Winterthur	35 ans
20. Göhring Gottlieb	Orchestergesellschaft Winterthur	43 ans
21. Hofstetter Jakob	Orchestergesellschaft Winterthur	35 ans
22. Frau Wickart Berti	Cäcilienorchester Zug	35 ans

Dans son allocution, le Dr. Fallet rappela aux vétérans d'honneur et aux vétérans que le chant de leur mère est la première expression de la mélodie et de la musique qu'ils ont ressentie et il les exhorte à continuer d'enrichir leur vie par la musique et surtout par sa pratique.

Lors du banquet officiel qui suivit, les délégués purent saluer la présence des invités suivants: MM. Paul Genoud, conseiller d'état; Robert Menoud, préfet de la Gruyère; Denis Genoud, président du Tribunal, et Morel, président de la Paroisse réformée de Bulle.

Comme surprise et surtout pour ainsi dire comme dessert de ces journées, la Maîtrise paroissiale de Bulle, qui avait chanté la messe le matin, offrit aux délégués un bouquet de chansons. Ce chœur souleva l'admiration de tous et nous exprimons toute notre reconnaissance à son excellent chef, André Corboz.

Avec son Chœur mixte et sa Maîtrise paroissiale, Bulle nous a réjouis et nous garderons un souvenir ineffaçable des journées passées dans cette ville.

Wallisellen, le 15 mai 1966

La secrétaire centrale: *Isabella Bürgin*